



L'ascenseur salarial ne fonctionne que pour le dernier étage !

La deuxième réunion de négociation a eu lieu le 20 janvier 2026.

La Poste y a fait des propositions très limitées en nombre et moyen :

- ▶ **0.40 % d'augmentation générale pour les classes 1 et 2**
- ▶ **augmentation individuelle pour les classes 3 et 4 *laissez présager 0 augmentation pour certains !***
- ▶ **indice inflation INSEE à 0.88 %... *donc en gros, on vous donne la moitié et soyez content...***

La CGT revendique des revalorisations de salaire générales pour toutes les postières et postiers :

- une revalorisation a minima à la hauteur de l'inflation
- un ratrapping de l'inflation non compensée des années précédentes
- une reconnaissance salariale à la hauteur de l'investissement des postiers. Pour justifier les augmentations tarifaires l'entreprise a dit « *la qualité ça se paye* »... **LE TRAVAIL AUSSI !**
- la mise en place enfin d'un 13^{ème} mois
- la diminution du temps de travail

Cette maigre proposition d'augmentation va dans le sens d'un traitement à la baisse des postiers attachés aux services publics. A l'heure où l'avenir des services publics se joue à l'assemblée nationale et que les postiers ont redoublé d'efforts pour maintenir La Poste à flots, cette proposition de NAO démontre qu'**un bon postier pour La Poste est un postier qui ne coûte pas cher**. Une fois de plus la revalorisation annoncée est également largement en dessous de la revalorisation du SMIC elle-même déjà au rabais !

La prochaine réunion de négociation est prévue le 16 février. La CGT appelle toutes les postières et postiers à se mobiliser pour faire entendre leur demande auprès de l'entreprise sous les différentes formes de mobilisation, échange dans les services, pétitions, rassemblement, grève, tous les moyens pouvant permettre enfin d'obtenir une juste et réelle reconnaissance.

Donnez du poids aux négos, signez la pétition!

